MAIRIE
DE
PRADELLES

# PROCÈS VERBAL
# COMMISSION RURALITÉ

## 16 OCTOBRE 2026

La Commission Ruralité s'est réunie ce **Vendredi 16 Octobre** en Mairie.

Etaient invités les agriculteurs de la commune ainsi que ceux exploitant des parcelles sur Pradelles. Treize personnes (élus, membres et agriculteurs) ont participé à cette réunion consultative.

L'ordre du jour portait sur la gestion des biens communaux, de sections, la fourniture d'eau à destination des usages agricoles mais aussi l'identification de chemins ruraux à améliorer et pour finir la gestion de notre forêt communale de CHABASSOLE/CHANTEPERDRIX.

- **Gestion des Biens Communaux :**

Du fait de l'utilisation sans droit ni titre par des tiers de certaines parcelles appartenant à la commune, la majorité des participants adhère à confier la gestion de ces biens à la Safer sous la forme de mises à disposition par convention pluriannuelle de pâturage.

- **Gestion des Biens de Section :**

A la suite de la présentation par le maire des sections au nombre de cinq, il est entendu qu'une recherche des utilisateurs actuels de ces biens est à effectuer avant de mettre en place une procédure confiée à la Safer pour une gestion à l'identique de la précédente.

- **Projet d'Installation Citernage : Alimentation en eau destinée aux agriculteurs :**

La ressource en eau et la considération de la mise en place d'une réserve pour l'usage de lutte contre les incendies à destination des pompiers fait l'unanimité des participants tout comme l'utilisation du trop-plein pour activer une réserve d'eau à destination des agriculteurs locaux.

Une aide financière est acquise au bénéfice de la mairie pour le premier stockage et les travaux de création de conduite d'alimentation dans le cadre du Fonds Vert orienté par Mr le Préfet dédié à la lutte contre l'incendie.
Mr le Maire renseigne les agriculteurs sur l'organisation par la Communauté de commune du Plan Pastoral Territorial (PPT), plan d'aide à destination du pastoralisme et de fait à la possibilité de déposer un projet sur le citernage et l'aménagement d'un point de remplissage de tonnes à eaux indépendante du circuit d'eau potable de la commune. Projet subventionnable à 70% après approbation du comité de pilotage du PPT si éligibilité (plafonnement non encore validé).
L'assemblée juge favorablement cette avancée pour une sécurisation de l'environnement ainsi que pour l'accompagnement à l'agriculture.
Dans cette attente les points de remplissage actuels au nombre de quatre seront maintenus à l'identique.

- **Entretien des Chemins Ruraux :**

Peu de chemins ont été dénoncés comme étant impraticables à l'exception de celui menant au bord de l'allier à partir du Mazonric qui aurait besoin d'un entretien. Il demeure une réticence de certains agriculteurs à envisager l'élargissement de chemins ruraux alors qu'il est nécessaire d'obtenir l'aval de tous avant d'envisager une quelconque réhabilitation d'ampleur. Affaire à suivre !

- **Gestion de la Chabassole :**

La forêt communale comme toute autre souffre du changement climatique, l'ONF porte une attention particulière à son exploitation au vu des atteintes, le projet éolien la concernant a été abordé avec des précisions sur son évolution.
Celui étudié par Boralex sur les communes voisines de St Paul de Tartas et de Lesperon fait actuellement l'objet de demandes auprès de la mairie pour une utilisation de survol et d'emprunt de la voirie communale de Pradelles pour accéder à deux futures éoliennes limitrophes de notre forêt. Si des administrés restent interrogatifs, les membres élus de la commission sont à même de les renseigner sur ce deuxième projet travaillé depuis des années par nos voisins.

**Le Président de la Commission Ruralité,**
**Alain ROBERT**